

directe. Nous nous réjouissons donc que le premier ministre ait annoncé son intention de constituer un comité spécial pour étudier la question du bénévolat au Canada.

Je crois bien que l'un des principaux défis que le nouveau gouvernement aura à relever consistera à relancer notre économie. Le Canada a un potentiel illimité. Nous avons des gens, nous avons des ressources. Il ne manque plus que la volonté d'agir. Il nous faut reprendre confiance en nous-mêmes. Voilà les qualités qu'encouragera le nouveau gouvernement. Notre gouvernement se voudra un exemple à suivre pour les Canadiens. Il ne s'agira pas de dire «Faites ce que je dis» au lieu de «Faites comme moi». Nous avons promis de privatiser certaines sociétés de la Couronne. Nous tiendrons notre promesse, et ces sociétés seront rendues au secteur privé qui ne rejette pas le principe de la rentabilité.

Posséder leur propre maison, voilà ce que la majorité des Canadiens désirent le plus. Nous avons promis de faire en sorte que pour un grand nombre d'entre eux, ce rêve devienne réalité. Là aussi, nous avons tenu promesse.

Nous avons promis de faire en sorte que des fonctionnaires ou des ministres ne puissent plus invoquer le secret, que ceux qui détiennent des postes de commande ne puissent plus esquiver la responsabilité de leurs actes ou de leurs décisions. Tel que promis, nous allons adopter une loi sur la liberté de l'information prévoyant qu'un arbitre de l'extérieur tranchera les cas litigieux. Ainsi, le Parlement aura plus de comptes à rendre aux Canadiens et le cabinet ne gouvernera plus de droit divin. Le Parlement s'en trouvera renforcé et, partant, amélioré. Le cabinet ne sera plus tout-puissant et notre gouvernement, par son attitude généreuse envers les déshérités, sera aussi un exemple pour les Canadiens. En dépit de notre volonté d'assainir l'économie et de réduire les dépenses gouvernementales, nous ne ferons pas de restrictions aux dépens de ceux qui sont vraiment dans le besoin ou qui, à cause de leur âge ou des obstacles habituels, n'ont pu réaliser toutes leurs possibilités et bénéficier des richesses du Canada. Nous n'oublierons ni ne négligerons ces personnes.

● (1740)

Ceux d'entre nous qui sont forts ne pourront qu'être diminués si nous n'accordons pas l'attention voulue à ceux de nos concitoyens qui le sont moins, car il ne faut pas oublier que nous sommes des progressistes-conservateurs, et notre attitude à l'égard des programmes sociaux et de ceux qui en bénéficieront sera à la fois éclairée et généreuse.

J'ai déjà dit combien j'étais honoré de présenter l'Adresse en réponse au discours du trône. C'est également un honneur et un privilège de faire partie d'une équipe qui aura une influence bénéfique sur le Canada.

Je propose donc, appuyé par le député de Cardigan (M. MacDonald) que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Chancelier et Compagnon de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a fait aux deux Chambres du Parlement.

Des voix: Bravo!

L'Adresse—M. W. MacDonald

M. Wilbur MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, c'est un véritable honneur que celui de participer à cet événement et de pouvoir appuyer la motion portant sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Je remercie le premier ministre (M. Clark) et son cabinet pour la courtoisie dont ils ont fait preuve en m'invitant à prendre part de cette façon à l'ouverture de la trente et unième législature. C'est sans aucun doute une occasion historique pour moi même, ma famille et mes commettants à Cardigan.

A l'aube de la prochaine décennie, notre Parlement doit faire face à des problèmes économiques et sociaux qui posent un véritable défi. Dans le discours du trône, on a affirmé que la Chambre devra trouver des solutions à beaucoup de ces problèmes. En écoutant ce discours, je me suis immédiatement rendu compte que bon nombre de ces questions, par exemple celles des pêches, de l'énergie, des transports et de l'expansion économique régionale, sont importantes pour le Canada dans son ensemble, mais aussi et en particulier pour la circonscription de Cardigan.

Par sa superficie, Cardigan occupe la partie orientale de l'Île du Prince-Édouard et toutes ses frontières, à l'exception d'une seule, donnent sur la mer. Au nombre de mes commettants, jeunes et vieux on compte des fermiers, des pêcheurs, des petits commerçants, des ménagères, des ouvriers, des employés, autant de Canadiens aux valeurs chrétiennes solidement ancrées, qui ne craignent pas le travail, et qui ne prennent pas leur tâche à la légère.

En ma qualité d'agriculteur, j'ai moi-même adopté cette attitude en ce qui a trait à mes fonctions au Parlement. L'une des tâches qui m'est assignée, et à mon avis un des problèmes auquel devra s'attaquer ce Parlement, c'est de mettre fin à l'exode vers les villes des jeunes Canadiens vivant jusqu'ici dans les fermes familiales. Celles-ci doivent demeurer la pierre angulaire de l'agriculture du Canada. Dans notre pays, et dans ma circonscription, vivent des hommes et des femmes qui ne craignent pas de faire de longues heures de travail dans les champs. La seule chose qu'ils demandent, c'est une juste récompense pour leur labeur, des prix équitables pour leurs produits et la possibilité de permettre à leurs enfants de prendre leur suite.

Cependant, si nous continuons à importer des produits alimentaires dont la culture serait rentable au Canada et si nous laissons les petites fermes familiales tomber entre les mains des grandes sociétés, nous saperons l'une des plus grandes industries du Canada, son agriculture. Nous avons des terres, et nous avons maintenant des agriculteurs. Faisons en sorte qu'ils puissent vendre leurs produits à un prix raisonnable et qu'ils aient la possibilité de léguer leurs terres à leurs enfants. Si nous y arrivons, nous ne subirons jamais de famine au pays et nous pourrions fournir des produits alimentaires aux pays dont les populations souffrent présentement de la faim et de la malnutrition.

Mes commettants accordent également beaucoup d'importance à une autre question, soit la mise au point d'une politique de la pêche qui permette aux pêcheurs de tirer pleinement avantage de la limite territoriale de 200 milles que le Canada a récemment fixée. La clé de cette politique serait une question intelligente de nos pêcheries. L'expansion de cette importante industrie est dans l'intérêt de la population de l'Île-du-Prince-Édouard et je suis heureux que cette Législature se propose